



Femme enceinte refusant l'avortement

Par **tortue22**, le **01/12/2008** à **22:25**

Bonjour,

Suite à un rapport non protégé (préservatif déchiré pdt l'acte), ma partenaire est tombée enceinte. Actuellement, nous sommes séparés et elle ne souhaite pas avorter.

Pourra-t-elle demander une pension pour l'enfant suite sa naissance? Y a t-il des obligations pour le père biologique?

Merci par avance.

Par **tortue22**, le **01/12/2008** à **23:03**

Précision: Nous ne vivons pas ensemble (ni marié, ni Pacsé).